

SOMMAIRE

INTRODUCTION	9
<hr/>	
LA LOI MOP ET SON CHAMP D'APPLICATION	
<hr/>	
1 A - PHASAGE D'UNE OPERATION DE CONSTRUCTION	13
1 B - OUVRAGES CONCERNES PAR LA LOI DU 12 JUILLET 1985, DITE LOI MOP	16
1 C - LES MAITRES D'OUVRAGE ASSUJETTIS A LA LOI MOP	18
<hr/>	
ROLES ET MISSIONS DES PRINCIPAUX ACTEURS	
<hr/>	
2 A - LES ACTEURS DE LA « SPHERE PUBLIQUE »	21
2 B - LES ACTEURS DE LA « SPHERE PRIVEE».....	22
2 C - PRESENTATION DES ROLES ET RESPONSABILITES DES ACTEURS DE LA « SPHERE PUBLIQUE ».....	23
2 C.1 - Rôle et responsabilités du maitre d'ouvrage	23
2 C.2 - Rôle et responsabilités du conducteur d'opération	25
2 C.3 - Rôle et responsabilités du mandataire	26
2 C.4 - Rôles et responsabilités des assistants à la maîtrise d'ouvrage publique (AMO)	31
2 D - PRESENTATION DES ROLES ET RESPONSABILITES DES ACTEURS DE LA « SPHERE PRIVEE»	33
2 D.1 - Rôle et responsabilités du programmiste	33
Phase 1 : La programmation générale	33
Phase 2 : La programmation détaillée	35
Phase 3 : La mission d'assistance à la consultation des maîtres d'œuvre	35
Phase 4 : La mission d'assistance à l'analyse et la validation des études d'avant-projet du maître d'œuvre	36
2 D.2 - Rôle et responsabilités du maitre d'œuvre	37
Les natures de Moe et la réglementation qui les encadre	37
Maîtrise d'œuvre et maîtrise d'ouvrage	38
Responsabilités de la maîtrise d'œuvre	39

2 D.3 - Rôle du pilote de chantier : ordonnancement- piloteage-coordination (OPC).....	40
Objet	40
Mission en phase de conception	40
Passation des contrats de travaux	40
Préparation du chantier	41
Exécution des contrats de travaux	41
Réception des travaux.....	41
Désignation	42
Responsabilité	42
2 D.4 - Rôle du Coordonnateur sécurité et protection de la santé - SPS.....	42
Objet	42
Mission en phase de conception	43
Mission en phase de réalisation	43
Désignation	44
Responsabilité	44
2 D.5 - Rôle du coordinateur des systèmes de sécurité incendie - SSI.....	45
Objet	45
Mission en phase de conception	45
Mission en phase de réalisation	46
Phase de réception.....	46
Désignation	46
Responsabilité	46
2 D.6 - Rôle du contrôleur technique	47
Objet	47
Missions	47
Modalités d'intervention.....	49
Obligation de recours	50
Mode de désignation	50
Nature de la mission	50
Responsabilité	51

2 D.7 - Rôle du géomètre expert	51
Objet	51
Missions	51
Modalités d'intervention.....	52
Obligation de recours	53
Mode de désignation	53
Nature de la mission	53
Responsabilité	53
2 D.8 - Rôle du géotechnicien	54
Missions	54
<i>Etape 1 : études géotechniques préalables (G1)</i>	54
Etude géotechnique préliminaire de site (G11)	54
Etude géotechnique d'avant-projet (G12)	54
<i>Etape 2 : étude géotechnique de projet (G2)</i>	55
<i>Etape 3 : exécution des ouvrages géotechniques (G3 et G4, distinctes et simultanées)</i>	55
<i>Supervision géotechnique d'exécution (G4)</i>	56
<i>Diagnostic géotechnique (G5)</i>	56
<i>Exécution de sondages, essais et mesures géotechniques (G0)</i>	57
2 D.9 - L'entreprise de travaux	58
Entreprise unique ou entreprise générale.....	58
Groupement momentané d'entreprises	58
Gestion de la défaillance d'un des cotraitants en cours de chantier.....	60
2 D.10 - La sous-traitance	61

DEMARCHES ADMINISTRATIVES DU MAITRE D'OUVRAGE ET DEVOIR DE CONSEIL DES CONSTRUCTEURS

3 A - LES DEMARCHES ADMINISTRATIVES LIEES AUX DROITS A CONSTRUIRE EN PHASE DE CONCEPTION	67
3 B - LES DEMARCHES ENVIRONNEMENTALES	70
3 B.1 - La démarche Haute Qualité Environnementale (H.Q.E)	70
3 B.2 - Définition de la démarche H.Q.E.....	70

3 B.3 - Les cibles de la H.Q.E.....	71
3 B.4 - Les autres démarches environnementales anglo-saxonnes.....	73
Certification LEED.....	73
Certification BREEAM.....	74
3.C - LES DEVOIRS DE CONSEIL DES CONSTRUCTEURS VIS-A-VIS DU MAITRE D'OUVRAGE.....	75

DEFINITION DES BESOINS ET CONTRAINTES

4 A - DIAGNOSTICS.....	79
4 A.1 - Diagnostic technique.....	79
4 A.2 - Diagnostic architectural.....	80
4 A.3 - Diagnostic d'insertion de l'ouvrage dans son environnement.....	80
4 B - PROGRAMMATION ET DEFINITION DES BESOINS.....	82
4 B.1 - Définition de la programmation.....	82
4 B.2 - Objet et étendue du programme.....	82
4 B.3 - Les ambitions du programme architectural, technique, fonctionnel et environnemental de l'ouvrage.....	84
4 B.4 - Quand doit-on rédiger un programme ?.....	85
4 B.5 - Qui rédige le programme ?.....	85
4 B.6 - De la programmation générale à la programmation détaillée.....	86
4 B.7 - Synthèse des étapes de la programmation.....	87

MISSIONS DE MAITRISE D'OEUVRE

5 A - GENERALITES.....	89
5 A.1 - Principes généraux.....	89
5 A.2 - Mission de maîtrise d'œuvre en bâtiment.....	89
Phase études.....	90
Phase travaux.....	91
5 A.3 - La mission de maîtrise d'œuvre en infrastructure.....	93
5 A.4 - Missions complémentaires.....	95
5 B - REMUNERATION DES MARCHES DE MAITRISE D'ŒUVRE : LA COUTUME ET LA LOI.....	96

5 B.1 - L'ordonnance sur la liberté des prix.....	96
5 B.2 - La loi MOP et son décret d'application	97
5 B.3 - Guide à l'intention des maîtres d'ouvrages publics pour la négociation des rémunérations des maîtres d'œuvre – Guide de la MIQCP de 1994	98
5 B.4 - Guide sur les prix de mars 2013	99
5 C - NEGOCIATION DES MARCHES DE MAITRISE D'ŒUVRE :	
NEGOCIER LA REMUNERATION MAIS PAS UNIQUEMENT	100
5 C.1 - Contenu et objectifs	100
5 C.2 - Éléments de la négociation et objectifs recherchés	101
5 D - REPONSE AUX BESOINS FAITE PAR LE MAITRE D'ŒUVRE	104
5 D.1 - Vérification de la conformité des études au programme et de sa compatibilité avec l'enveloppe financière	104
5 D.2 - Elaboration des études d'avant-projet	105
Avant-projet sommaire (APS)	105
Avant-projet définitif (APD)	106
5 D.3 - Faisabilité en termes de planning	106
5 D.4 - Gestion des modifications du programme architectural, technique et fonctionnel de l'ouvrage	108
5 D.5 - Fixation des termes définitifs du marché de maîtrise d'œuvre	109
5 E - FINALISATION DE LA CONCEPTION : LE PROJET	110
5 F - EXECUTION, GESTION ET VALIDATION DES ETAPES	
DE CONCEPTION	113
5 F.1 - Marge de manœuvre du maître d'ouvrage dans la validation des études	113
5 F.2 - Les actes de la validation des études	114
5 G - ASSISTANCE AU MAITRE D'OUVRAGE DANS LA PASSATION	
DES MARCHES DE TRAVAUX	115
5 G.1 - Analyse des candidatures des entreprises	116
5 G.2 - Dossiers de consultation des entreprises	117
5 G.3 - Dépouillement des offres, rapport d'analyses	117
5 G.4 - Mises au point des marchés	121

5 G.5 - Application du taux de tolérance en fin de phase d'études et contrôle du coût des marchés de travaux	122
5 G.6 - Gestion des pénalités en phase d'études	122

ORGANISATION ET SUIVI DE CHANTIER

6 A - PERIODE DE PREPARATION	125
6 A.1 - Organisation des intervenants	125
6 A.2 - Organisation du chantier	125
Compte prorata	125
Bureau de chantier	126
6 A.3 - Réunions de chantier	127
6 A.4 - Programme d'exécution des travaux	129
6 A.5 - Sécurité et protection de la santé des travailleurs	129
6 A.6 - Registre de chantier	131
6 A.7 - Etudes d'exécution	134
6 A.8 - Le VISA des études d'exécution	135
6 B - LA PHASE DE REALISATION ET LA DIRECTION	
A L'EXECUTION DES MARCHES DE TRAVAUX	136
6 B.1 - Principes	136
6 B.2 - Phase d'exécution des travaux	136
6 C - MESURES COERCITIVES	154
6 C.1 - Application des pénalités	154
6 C.2 - Mise en demeure et conséquences financières	156
6 C.3 - Résiliation dans le cadre des marchés de travaux	157
6 D - LES OPERATIONS LIEES A LA RECEPTION ET LE TRANSFERT DE GARDE DE L'OUVRAGE	160
6 D.1 - Généralités	160
6 D.2 - Effets de la réception	162
6 D.3 - Opérations préalables à la réception	162
6 D.4 - Etapes permettant la réception d'un ouvrage selon le CCAG-Travaux	163
6 D.5 - Documents fournis après exécution	166

6 D.6 - Contrôle des coûts en fin de chantier et rémunération finale du maître d'œuvre	168
6 E - MISE EN ŒUVRE DES GARANTIES APRES RECEPTION	169
6 E.1 - La garantie de parfait achèvement	169
6 E.2 - Garantie de bon fonctionnement.....	171
6 E.3 - Garantie décennale.....	173
6 F - LES OBLIGATIONS D'ASSURANCE DES CONSTRUCTEURS.....	176
6 G - LES OBLIGATIONS D'ASSURANCE DU MAITRE D'OUVRAGE	179
6 H - LES ASSURANCES FACULTATIVES DU MAITRE D'OUVRAGE.....	181
6 H.1 - La police unique de chantier (PUC)	181
6 H.2 - La police tous risques chantier (TRC)	181
6 H.3 - Les polices couvrant des risques particuliers	182
6 H.4 - Les polices facultatives insérées dans les polices dommage ouvrage et de responsabilité décennale	182
6 I - SYNTHESE DES GARANTIES ET ASSURANCES	183

CONTENTIEUX ET LITIGES

7 A - REGLEMENTS AMIABLES	187
7 A.1 - Mémoire en réclamation.....	187
7 A.2 - Protocole transactionnel et gestion du litige.....	187
7 A.3 - Comités consultatifs de règlement amiable des litiges (CCRA).	188
7 B - ARBITRAGE	188
7 C - REGLEMENTS JURIDICTIONNELS	189

LES DROITS DU MAITRE D'OEUVRE

8 A - LE DROIT MORAL DE L'ARCHITECTE.....	191
8 A.1 - Le droit au nom.....	191
8 A.2 - Le droit au respect de l'œuvre.....	192
8 B - LES DROITS PATRIMONIAUX DE L'ARCHITECTE	193
8 B.1 - Généralités	193
8 B.2 - Droit de reproduction de l'œuvre architecturale	194

8 B.3 - Droit de représentation de l'œuvre architecturale	194
8 C - STATUT DES ŒUVRES PLURIELLES	195
8 C.1 - L'œuvre en collaboration	195
8 C.2 - L'œuvre collective.....	196
8 D - QUELLE OPTION D'UTILISATION DES RESULTATS DU C.C.A.G - P.I. CHOISIR ?	197

RESPONSABILITES DES ACTEURS DE LA CONSTRUCTION

9 A - RESPONSABILITES PENALES DU MAITRE D'OUVRAGE	201
9 A.1 - Délit de favoritisme ou octroi d'avantage injustifié.....	201
9 A.2 - Prise illégale d'intérêt	202
9 A.3 - Trafic d'influence	202
9 B - RESPONSABILITES DU MAITRE D'OEUVRE	203
9 B.1 - Cas les plus fréquents d'erreurs contractuelles du maître d'œuvre	204
9 B.2 - Responsabilités extra-contractuelles du maître d'œuvre	205
9 B.3 - Responsabilités post-contractuelles du maître d'œuvre.....	206
9 B.4 - Responsabilités pénales du maître d'œuvre	208

ANNEXES

ANNEXE 1 : LEXIQUE D'ACRONYMES RELATIFS A LA MAITRISE D'OUVRAGE PUBLIQUE	213
ANNEXE 2 : PRINCIPAUX TEXTES JURIDIQUES DE REFERENCE (PAR ORDRE DE PARUTION)	217